



Interclubs Benjamins 2023

Samedi 24 juin

Saint-Brieuc

10h30 : Pointage du jury

10h45 : Réunion du jury

Confirmations des engagements 1h avant le début de la journée

Horaires	Courses
11h30	50 BEM
11h45	
11h45	
12h00	50M BEF
12h15	
13h15	50m haies BEM
13h30	
14h30	50m haies BEF
14h45	
15h00	1000m BEF
15h45	1000m BEM
16h30	2000m Marche BEF - BEM
17h00	4x60m MIX

Horaires	Lancers
11h30	Poids BEF (2C)
11h45	Disque BEF
11h45	
12h00	
12h15	
13h15	Disque BEM
13h30	Marteau BEF/BEM
14h30	Javelot BEM
14h45	
15h30	Poids BEM (2C)
15h45	
15h45	Javelot BEF
16h30	
16h45	

Sauts
Perche BEF/BEM
Hauteur BEF (2C)
Triple BEM (1C)
Longueur BEM (2C)
Hauteur BEM (2C)
Longueur BEF (2C)
Triple BEF (1C)

Application de la formule Equipe/Athlé N2 sur cette compétition pour la réalisation du classement des clubs. Un club pourra engager plusieurs équipes. Les athlètes vont pouvoir réaliser au maximum un triathlon, uniquement classique : course, saut, lancer + 1 relais. S'il ne participe qu'à 2 épreuves : 1 course + 1 concours ou 1 saut + 1 lancer.

Par équipe, il ne pourra y avoir plus de 2 athlètes par sexe par discipline soit par exemple 2 benjamins et 2 benjamines maximum sur le 50m par équipe.

Le relais en fin de programme sera mixte, 2 Filles/2 Garçons avec ordre au choix.



Registre des épreuves pour la réalisation du classement :

Benjamins U14			
Groupes d'épreuves	Épreuves F	Épreuves M	Nombres de cotations retenues
Courses	50m	50m	3
	50m haies	50m haies	
	1000m	1000m	
	2000m marche	2000m marche	
Sauts	Hauteur	Hauteur	3
	Perche	Perche	
	Longueur	Longueur	
	Triple-saut	Triple-saut	
Lancers	Poids (2kg)	Poids (3kg)	3
	Disque (600g)	Disque (1kg)	
	Marteau (2kg)	Marteau (3kg)	
	Javelot (400g)	Javelot (600g)	
Relais	4x60 MIXTE		1
Jeune Juge	Jeune Juge		1

Chaque équipe peut présenter un jeune juge de la catégorie benjamins (U14) ou minimes (U16). Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe, un Jeune Juge sera crédité de :

- 5 pts pour un jeune juge non certifié
- 20 pts pour un jeune juge certifié départemental
- 30 pts pour un jeune juge certifié régional
- 40 pts pour un jeune juge certifié national.

Le jeune juge fera partie du jury et devra officier du début à la fin de la compétition. Il ne peut de ce fait participer et marquer des points comme athlète lors de cette journée.



Jury : Application des quotas suivants (cf. Circulaire financière de la Ligue)

QUOTA POUR LES COMPÉTITIONS ESTIVALES RÉGIONALES

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES
De 2 à 7 athlètes = 1 Officiel
De 8 à 17 athlètes = 2 Officiels
De 18 à 29 athlètes = 3 Officiels
De 30 à 50 athlètes = 4 Officiels
À partir de 51 athlètes 5 Officiels

- Engagements des officiels sur le site de la Ligue de Bretagne au plus tard le mercredi 21 juin 12:00

- Engagements sur le site de la Ligue de Bretagne au plus tard le vendredi 16 juin 21:00

